

A propos de
**« Les bouleversements du régime d'accumulation et les ajustements de la
régulation : la croissance française sans mythes » de J.-F.Vidal**
et
**« Le capitalisme cognitif comme sortie de la crise du capitalisme industriel » de
A.Corsani et alii¹**
Rapport de Jean Gadrey,
professeur d'économie à l'université de Lille

En tant que rapporteur, j'ai été particulièrement gâté. D'abord par l'honneur qui m'est fait d'introduire cette première séance du forum alors que je ne suis qu'un modeste compagnon de route de la théorie de la régulation. Ensuite et surtout parce que je vais rapporter sur deux papiers très importants par leur volume, par leur degré d'approfondissement et par leur ambition. Chacun d'eux est en réalité un véritable essai visant à caractériser un éventuel nouveau régime de croissance. J'ai pris un grand plaisir intellectuel à les lire et à y réfléchir. Je vais rendre compte successivement, mais malheureusement de façon succincte, des principales thèses et résultats de chaque papier. Je présenterai ensuite quelques remarques personnelles.

Je commencerai par le papier de Jean-François Vidal, parce que c'est celui qui reste le plus proche des concepts et des méthodes de la théorie de la régulation dans sa version la plus connue et la plus diffusée, celle aussi qui a produit les résultats les plus robustes. Pour une part, cette contribution est d'ailleurs un prolongement et une actualisation, mais avec de nouvelles hypothèses très stimulantes, d'analyses de longue période menées antérieurement par Jean-François Vidal avec Jacques Mazier et Maurice Baslé dès la fin des années 70. Jean-François Vidal justifie d'ailleurs sa méthode par l'impératif, je le cite, d'assurer « la continuité des concepts... utilisés antérieurement pour comprendre les évolutions de longue période de l'économie française », mais aussi la continuité des conventions statistiques de l'époque du fordisme. Jean-François Vidal parle d'ailleurs de « méthode conservatrice », au sens conceptuel du terme. Je reviendrai sur les problèmes que me pose cette conservation du patrimoine.

Le texte est organisé en deux grandes sections. La première vise à qualifier les principales transformations du régime d'accumulation depuis la fin des années 80 en replaçant cette analyse dans une perspective de long terme sur un siècle. La seconde vise à caractériser les transformations de la régulation elle-même.

¹ Cf. dans ce CD-ROM, les fichiers « 01 CORSANI et alii.pdf » et « 02 VIDAL.pdf ».

L'analyse commence par un examen empirique des variables clés de l'approche régulationniste d'un régime d'accumulation : rythme de substitution du capital au travail, croissance de la productivité du travail, hausse du salaire réel, ceci pour l'ensemble des entreprises non financières.

Les résultats sont les suivants pour la période récente 1989-98 : faible croissance du salaire réel et de la productivité du travail par rapport aux tendances séculaires, croissance modérée de la substitution du capital au travail, une croissance bien plus faible que pendant la période des années 50 à 70, taux d'accumulation en baisse sensible. Donc une croissance plus économe en capital et plus riche en emplois. D'où l'idée du retour à une accumulation plus extensive. Le ralentissement des gains de productivité fait l'objet d'une analyse intéressante, mais sur laquelle je ne peux m'attarder.

Second ensemble de résultats : une restauration de la rentabilité du capital des entreprises non financières au cours des années 80, puis une stabilisation au cours des années 90, à un niveau assez comparable à celui des années 60.

Troisième ensemble de résultats : du côté des normes de consommation, un épuisement de la norme de consommation fordiste fondée sur des biens industriels, une nette croissance en volume de la consommation de services marchands.

De ce fait, on peut considérer, écrit Jean-François Vidal, que *les branches motrices sont passées de l'industrie aux services*. De nombreuses illustrations sont fournies à l'appui de cette thèse, ainsi résumée: le régime d'accumulation extensive d'aujourd'hui est tertiaire, les services sont au coeur du cercle vertueux de l'accumulation extensive : les créations d'emplois accroissent le revenu et la consommation des ménages, qui accroissent la production et l'emploi. Les services sont aussi le secteur dans lequel le partage salaires-profits est le plus stable parce que les ajustements à la conjoncture y sont plus rapides. Par ailleurs, avec la tertiarisation, le contenu de la croissance en connaissances s'accroît, ce qui fait un lien avec le second papier que je présenterai.

Dans la deuxième section de son papier, Jean-François Vidal développe l'idée suivante: la régulation monopoliste qui a caractérisé le fordisme a été profondément modifiée par deux processus contradictoires :

- a) D'un côté, une dé-keynésianisation de la régulation monopoliste, qui est repérée sur la base : 1) du freinage et de la flexibilisation des salaires et de la demande globale, obtenus sous la pression du chômage ; 2) de la hausse des taux d'intérêt réel, avec une inversion des politiques monétaires : la pratique de taux d'intérêt élevés pour lutter contre l'inflation est, comme la régulation des salaires par le chômage, une innovation de la fin du XXe siècle, à partir de 1980 environ.
- b) Mais, à l'inverse, on peut dire que la régulation monopoliste s'est approfondie, selon les trois critères suivants :

— la croissance de l'Etat-Providence, et en particulier des dépenses sociales, en tout cas en France. Ceci est assez cohérent avec un régime d'accumulation extensive où la demande de services de santé, éducation, loisirs et culture joue un grand rôle, en étant, au moins en France, largement socialisée. Et par ailleurs, on peut estimer que la croissance des dépenses publiques a eu en grande partie pour but de compenser les effets négatifs de la dé-keynésianisation de la régulation, ce qui serait une forme de nouveau compromis.

— l'intervention croissante des autorités dans les crises financières.

— la rigidification du taux d'inflation, après la période fordiste d'inflation rampante. Il se pourrait que la croissance des services dans la valeur ajoutée ait contribué à renforcer cette faible variation des taux d'inflation.

Conclusion : on peut qualifier le régime actuel *d'accumulation extensive pilotée par une régulation monopoliste ajustée à la faiblesse des gains de productivité*. Ce régime semble capable d'assurer une croissance auto-entretenu, avec la progression continue des services et des emplois tertiaires, et avec une régulation qui semble pouvoir garantir une stabilité aux profits. Toutefois, trois facteurs d'instabilité pourraient le menacer :

— Un retour éventuel à des gains de productivité plus élevés et à une plus grande substitution du capital au travail, comme cela s'est produit aux Etats-Unis entre 1995 et 2000.

— Une déficience de régulation macro-économique à l'échelle européenne

— Un système financier instable mais qui, pour l'instant, a eu relativement peu de conséquences sur l'économie réelle en France, ce qui pourrait changer.

J'en viens au second papier, « Le capitalisme cognitif comme sortie de la crise du capitalisme industriel », de l'équipe ISYS du laboratoire MATISSE de Paris 1. Ce papier est lui aussi organisé en deux grandes parties, à peu près selon la même logique que le précédent : d'une part caractériser le nouveau mode d'accumulation, d'autre part envisager les enjeux et les formes de sa régulation. C'est un papier qui, lui aussi, revient sur l'histoire économique du capitalisme, qui contient d'importants développements épistémologiques et théoriques, mais sans aucun traitement statistique, et qui s'éloigne plus que le précédent des catégories traditionnelles de la théorie de la régulation, tout en rappelant, au début, l'appareillage conceptuel et méthodologique de cette théorie.

Selon les auteurs, le nouveau mode de régulation doit être caractérisé en termes de capitalisme cognitif. Ils présentent leur texte comme étant de type heuristique et comme une contribution ouverte à un programme de recherche à venir.

D'abord, qu'est-ce que le capitalisme cognitif ? C'est un régime d'accumulation dans lequel l'objet de l'accumulation est principalement constitué par la connaissance qui tend à être soumise à une valorisation directe, et dont la production déborde les lieux traditionnels de l'entreprise. Les principaux indices empiriques de l'émergence d'un tel régime se trouvent du

côté de la place croissante et décisive de la recherche, du progrès technique, de l'éducation, de la circulation de l'information, des systèmes de communication, de l'innovation, de l'apprentissage organisationnel, et du management stratégique des organisations.

Pour sa part, la consommation est orientée vers les « techniques de l'esprit », qui mettent en jeu les facultés mentales via l'interaction avec les nouveaux objets techniques. Même la frontière entre consommation et production se brouille. La consommation elle-même participe à l'accumulation de connaissances.

Les auteurs insistent sur le fait que leur conception doit être distinguée de celles, très diverses, de « société de l'information » fondée sur les NTIC, de « croissance endogène », de « nouvelle économie », d'« économie de l'information », de « société post-industrielle », et même des théories évolutionnistes de l'économie de la connaissance et de l'innovation, bien que les proximités soient plus fortes dans ce dernier cas. Les travaux antérieurs jugés les plus proches sont ceux de l'économiste italien Enzo Rulliani et ceux de Pascal Petit.

Selon eux, une périodisation pertinente du capitalisme sur très longue période amènerait à distinguer trois grandes époques :

- Le capitalisme mercantiliste, avec une accumulation marchande et financière, et une extorsion de travail dépendant le plus souvent non libre : entre le début du XVI^e siècle et la fin du XVII^e siècle
- Le capitalisme industriel, avec l'accumulation du capital physique, le rôle moteur de la grande usine manchesterienne dans la production de masse de biens standardisés, et la lente mise au travail salarié.
- Le capitalisme cognitif, marqué par l'accumulation de capital immatériel, la diffusion du savoir, le rôle moteur de l'économie de la connaissance, et la crise de la convention salariale beveridgienne.

Un trait spécifique du capitalisme cognitif est le rôle central joué par l'innovation, et plus exactement par l'innovation comme exigence permanente interne à l'activité de production, à tel point que, en suivant les intuitions de Gabriel Tardé, la source principale de la valeur serait dans l'invention et la coopération. Marx est lui aussi remis à l'honneur pour cette intuition qu'il aurait eue, dans les « Grundrisse », d'un capitalisme dans lequel la connaissance serait la force productive principale et le principal capital fixe. Cela dit, il me semble bien que Marx associe alors cette perspective à ce qu'il appelle l'intelligence et la maîtrise de la nature par l'ensemble de la société, ainsi qu'à l'avènement du temps libre comme mesure de la richesse, le tout dans un contexte de dépassement du capitalisme, et pas vraiment dans la perspective d'un nouveau régime d'accumulation....

La seconde partie du texte est consacrée aux implications et enjeux du capitalisme cognitif, et à ses formes possibles de régulation. Les auteurs distinguent à cet égard cinq transformations majeures appelant de nouvelles régulations.

a) Première transformation : la division du travail change, en raison d'une rupture radicale avec la division smithienne du travail dont le fordisme a été l'aboutissement historique. Elle contribue à l'affirmation du « savoir social général » comme principale force productive, et à la nouvelle prépondérance du « savoir vivant ». Ce mouvement impulse le passage vers une configuration post-industrielle, avec les modèle de « l'entreprise sans usines », du réseau, du laboratoire de recherche et des relations des services.

La source de la "richesse des nations" se déplace en amont de l'activité des entreprises. C'est notamment dans le système de formation et de recherche que se trouve la clé de la productivité et du développement de la richesse sociale.

b) Deuxième transformation : Le salariat change. Dans la régulation fordiste, la figure centrale est le travail salarié, travail subordonné juridiquement et techniquement, opposé au travail indépendant, qui ne rentre pas directement dans le pacte fordiste. Désormais, ces deux formes d'activités seraient soumises à une même logique d'organisation du travail et au même pouvoir économique : le travail salarié ferait place à « l'autonomie dans la subordination », le travail non salarié tendrait à « l'allégeance dans l'indépendance ». Il y aurait convergence.

De ce fait, la rémunération ne prend plus la forme du salaire, mais des formes diverses : « rémunération de la prestation » pour les travailleurs indépendants, « participation aux résultats » pour le « nouveau salariat », stocks options pour les nouvelles élites. Ces formes ont en commun le fait que ce que l'on rémunère est la subjectivité, l'intelligence, la capacité de gestion et de coopération, la capacité à assumer des responsabilités et à concilier les espaces et les temps de vie avec les objectifs de l'entreprise.

c) Troisième transformation : les priorités organisationnelles et les stratégies changent, avec en particulier un enjeu central qui est la construction des compétences de l'organisation sur la base de l'apprentissage organisationnel. L'entreprise devient une organisation qui assure principalement une régulation cognitive

d) Quatrième transformation : l'innovation change de rythme et de caractère. Le capitalisme cognitif est fondé sur un rythme soutenu d'innovation, source principale d'avantages concurrentiels. Il s'agit même d'un hypercapitalisme, marqué par une fuite en avant dans l'innovation qui, d'exceptionnelle, devient permanente, et qui exige l'accumulation et le contrôle des sources ou des facteurs de connaissance.

e) Cinquième transformation, peut-être la plus importante en termes de régulation : les « nouvelles enclosures » du capitalisme cognitif.

Le capitalisme cognitif est dans sa phase d'accumulation primitive, c'est-à-dire d'accumulation de nouveaux droits. Des formes de propriété nouvelles émergent (ex. : logiciels libres). Le problème central de l'échange marchand dans le capitalisme cognitif est le

poinds croissant des externalités positives de la connaissance, qui rend impossible le recours à un mécanisme de prix marchands, car le savoir et l'information ne présentent plus les caractères d'exclusivité, de rivalité, de divisibilité, de cessibilité, de difficulté de reproduction et de rareté qui sont nécessaires à l'application des droits de propriété : ces biens ont un caractère de plus en plus collectif, et le monopole de la propriété de la science n'est plus assuré face aux travailleurs cognitifs, qui peuvent se réappropriier les produits et les moyens de travail. Je n'aurai pas le temps, dans mes remarques finales, de faire état de mon profond scepticisme à l'égard des thèses économistes faisant de la science un bien public « naturel », mais je peux renvoyer à la fine critique qu'en propose Michel Callon (« Is Science a Public Good ? », *Science, Technology and Human Value*, vol. 19, 1994).

Compte tenu de leurs hypothèses, les auteurs du papier, eux-mêmes travailleurs cognitifs, accordent pour finir une grande place à la régulation des droits d'auteur, de la propriété et des revenus dans le capitalisme cognitif. Selon eux, l'auteur et le créateur isolés sont incapables de peser sur le marché. Ils sont pour l'instant entre les mains d'institutions d'intermédiation, entreprises marchandes qui, contre cession des droits d'exploitation, recouvrent les revenus de la commercialisation.

Mais si l'on admet que les modèles du droit d'auteur ou du copyright sont de moins en moins applicables, par quoi les remplacer pour assurer les revenus des activités de création ? Selon les auteurs, dans le capitalisme cognitif, le droit d'auteur actuel, comme droit au fruit d'un produit appropriable privativement par un acheteur, se transformerait en droit au revenu garanti en échange d'une activité productrice d'un service largement collectif. C'est la voie du revenu universel, par lequel se termine ce papier, d'une façon normative qui m'a un peu surpris dans un premier temps, mais qui répond à une certaine logique puisque ce nouvel affaiblissement du salariat par l'attribution inconditionnelle d'un revenu d'existence permettrait, dans cette vision : (i) de vaincre l'exclusion, (ii) de développer une pression suffisante sur le marché pour le conduire à un régime d'un autre plein emploi (iii) de garantir le revenu des para-salariés de la société de l'information, (iv) de procurer aux auteurs une indépendance plus forte vis-à-vis des intermédiaires qui gèrent aujourd'hui le système des droits de propriété.

COMMENTAIRES ET QUESTIONS

J'en viens à quelques remarques sur ces deux textes, en me limitant à quatre remarques, ce qui est très peu par rapport au nombre d'interrogations soulevées. Je privilégierai des questions qui peuvent concerner les deux papiers.

1) Le diagnostic de J.F. Vidal repose en partie sur une séparation de la sphère réelle, dont l'analyse est très approfondie, et de la sphère financière, qui est à peu près absente de

l'analyse de cette accumulation extensive de type monopoliste, assurant une certaine stabilité du partage salaires/profits. Comment justifier cela ? On a un peu l'impression que, dans ce papier comme dans le second et dans bien d'autres tentatives, la caractérisation d'un éventuel nouveau régime est liée à un angle d'attaque partiel. Ici ce serait un régime extensif tertiaire de croissance ralentie, parce que l'angle privilégié est celui du cercle vertueux de l'emploi et de la consommation de services réels. Dans le second papier, c'est une accumulation cognitive, parce qu'on se focalise sur le rôle croissant de la connaissance dans la production et dans la consommation, mais avec une absence pour l'instant de validation empirique. Ailleurs, ce sera un régime boursier ou patrimonial, ou un capitalisme financier, parce que le diagnostic sera orienté par le pouvoir croissant de la finance sur la production, et par son rôle dans la formation de certains revenus. Ou encore, ce sera un capitalisme informationnel, si l'information et les nouvelles technologies correspondantes sont survalorisées. Ma question est donc de savoir quelles garanties scientifiques, méthodologiques, quels critères, pourraient nous permettre de juger dans de tels cas si l'angle privilégié a bien une importance (dans les dynamiques économiques d'ensemble et dans le processus social de régulation) telle que l'on puisse le considérer comme l'angle principal, justifiant à lui seul la qualification du nouveau régime et de la nouvelle régulation. Il y aurait bien une autre hypothèse possible : est-ce que le capitalisme actuel ne serait pas une configuration où 1) le cœur de la dynamique de l'emploi, de la consommation et de la valeur ajoutée serait bien du côté des activités et des relations de service, 2) le cœur des avantages concurrentiels serait du côté de l'innovation, de la connaissance et de son contrôle, 3) le cœur de la répartition de la plus-value et des richesses serait dans la tension entre les acteurs de la finance et les autres (dont l'Etat), avec pour l'instant une régulation asymétrique en faveur des premiers ? La question serait alors de savoir si cette configuration est susceptible de se stabiliser pour former un authentique régime, ou si elle peine à produire les cercles vertueux et les compromis sociaux nécessaires. Cette voie, qui s'inspire un peu de celle suivie par des chercheurs comme Pascal Petit et Christian du Tertre, me semble pour ma part, en tant qu'amateur dans ce domaine, plus satisfaisante.

Je prendrai juste un exemple : J.F. Vidal fournit et analyse des données très significatives sur les profits des entreprises non financières (taux de profit et part des profits dans la valeur ajoutée). Par exemple, le taux de profit, qui avait beaucoup décliné de 1968 au début des années 80, remonte ensuite nettement jusqu'au début des années 90, et se stabilise plus ou moins depuis, mais à un niveau inférieur à celui du début des années 70. Or, dans un papier récent, Duménil et Lévy montrent que, si l'on distingue les entreprises non financières et les entreprises financières, ces dernières ont connu des taux de profit en croissance vertigineuse, tant en France qu'aux Etats-Unis, depuis les années 80, et que cette hausse s'est poursuivie jusqu'en 1999, en liaison notamment avec des taux d'intérêt élevés. Cela modifie-t-il le diagnostic, c'est-à-dire la caractérisation du régime proposé par J.F. Vidal ?

2) Ma seconde question concerne la notion de secteur moteur ou d'activité motrice dans ces régimes d'accumulation. Pour J.F. Vidal, l'analyse empirique des dynamiques de l'emploi et de la consommation, mais aussi quelques autres arguments qu'il fournit, autorisent à penser

que les services constitueraient désormais le secteur moteur de l'accumulation, en se substituant progressivement à l'industrie dans ce rôle d'entraînement. Si l'on m'avait dit il y a quelques années que je participerais en 2001 à un Forum de la régulation où le premier papier présenté défendrait une telle thèse, je n'y aurais pas cru ! Cela prouve que je sous-estimais la créativité et la diversité de ceux qui se reconnaissent dans cette théorie ! Cela dit, cette idée me pose quand même un problème, aussi intéressé que je puisse être par la dynamique des services en tant que secteur.

Ce problème, que je vais évoquer dans un instant, est résolu d'une certaine façon dans le papier du groupe ISYS, puisqu'il n'y a aucun secteur moteur (on y évoque juste le système de formation et de recherche, clé de la productivité), mais il y a par contre un type d'activité motrice, lieu central de la création de valeur : les activités de la connaissance, de sa production, de sa diffusion et de ses usages, et ceci dans tous les secteurs. Je ne sais pas si les activités de la connaissance sont à ce point motrices, cela reste à démontrer, et ce papier ne le démontre pas. Je suis toujours prudent quand les représentants d'une profession affirment qu'ils sont au coeur de la dynamique économique et sociale... C'était déjà le cas avec Daniel Bell en 1973 ! Mais ma question est d'une autre nature : la division de l'économie en secteurs ou branches est-elle actuellement encore pertinente pour repérer les dynamiques économiques les plus importantes ? Ce fameux patrimoine des conventions statistiques, dont J.F. Vidal dit qu'il a choisi de les conserver, et qui est le patrimoine de la comptabilité nationale, élaboré et mis au point historiquement avec le fordisme et pour en accompagner et réguler l'expansion, ce patrimoine (que j'utilise et que je continuerai à utiliser dans certains cas), n'a-t-il pas des limites, notamment quand on analyse l'influence des services, dès lors que l'industrie se « servicialise » si je puis dire, et qu'à l'inverse une partie des services se modernise en s'inspirant des méthodes de la rationalisation industrielle ?

3) Ma troisième question concerne les règles et les grandes institutions ou formes institutionnelles de l'éventuel nouveau régime émergent, ici un régime extensif monopoliste à croissance lente, là un capitalisme cognitif.

Dans ces deux papiers, l'analyse et la caractérisation des modalités de l'accumulation me semblent bien plus fouillées que la caractérisation des grandes institutions du post-fordisme (ou du « post-industrialisme ») tels qu'ils sont envisagés. Ma double question est la suivante :

- a) pour J.F. Vidal, que sont les formes institutionnelles assurant la reproduction du nouveau régime monopoliste extensif ? Doit-on se contenter de penser, ce qui a été mon impression à la lecture de ce papier, que ce sont tout simplement celles qui existent déjà aujourd'hui, et que le nouveau régime auquel J.F. Vidal s'intéresse n'est pas du tout émergent mais déjà bien en place, et promis à un avenir durable s'il parvient à réduire les trois facteurs d'instabilité mentionnés à la fin du texte ?
- b) dans le papier du groupe ISYS, le nouveau régime est clairement à la fois émergent et hypothétique, mais la même question se pose. J'ai bien repéré, dans les cinq grandes transformations analysées, deux familles de régulations radicalement nouvelles et jugées très importantes. D'un côté, une nouvelle régulation d'un rapport salarial qui devrait en

réalité changer de nom, par exemple : « régulation de l'échange entre compétences (salariales ou non) et rémunérations (salariales ou non) », avec comme socle le revenu universel. Et, de l'autre, une nouvelle régulation des droits de propriété sur la création de savoirs et autres œuvres de l'esprit.

Cela me semble un peu court pour définir un système de régulations, au moins si on le compare au système complexe et cohérent des régulations multiples du fordisme. Quid des règles des marchés et de la régulation concurrentielle, monopoliste, ou autre ? Quid de ce qui resterait de l'Etat providence dans le capitalisme cognitif, en dehors du revenu universel ? Quid de la régulation des inégalités et de la redistribution entre les pauvres et les riches en connaissances, c'est-à-dire de la régulation de l'accès au capitalisme cognitif et à ses produits ? Quid des règles salariales de rémunération, ou de progression professionnelle, ou de ce qui prendrait la place des marchés internes du travail, et plus généralement du dilemme justice/efficacité concernant les contributions et rétributions ? Quid de la régulation de la sphère financière et de ses rapports à la sphère réelle (c'est-à-dire cognitive) ? Donc à mes yeux, mais c'est compréhensible dans un papier programmatique et heuristique, on est loin d'avoir l'ébauche d'un modèle régulationniste de ce régime d'accumulation éventuel. Simplement, dans une optique de programme de recherche, il me semble que ces questions devraient être signalées.

4) Enfin ma dernière remarque prolonge celle que j'ai déjà faite au sujet des concepts et des conventions statistiques, très présents et revendiqués dans le papier de J.F. Vidal, peu présents mais évoqués dans le papier de ISYS, via l'idée, par exemple, de contribution décisive de la connaissance aux gains de productivité. Cette remarque sera très brève, mais elle renvoie à un papier plus développé que j'ai présenté récemment devant le groupe de recherche « régulation sectorielle et territoriale »².

Je pense pour ma part que les concepts de croissance, de productivité, et de substitution du capital au travail, tels que nous utilisons, avec des méthodes qui sont celles de la comptabilité nationale - mais il n'en existe pas d'autres - sont constitutifs du paradigme fordiste, sont les produits d'institutions intrinsèquement attachées au fordisme ou la rigueur à l'industrialisme au sens de ISYS. Ils ont des rendements scientifiques décroissants lorsqu'on cherche à les appliquer à des économies d'innovation permanente, où l'enjeu des échanges et des règles devient de plus en plus la qualité (du travail, des biens, des services, du cadre de vie, des loisirs...), où la formation et la connaissance jouent un rôle croissant, et où les relations de services sont de plus en plus présentes, et pas seulement dans les services. Je ne crois pas que l'on puisse considérer ces concepts, contrairement à d'autres concepts vraiment spécifiques de la théorie de la régulation (régimes d'accumulation, modes de développement, formes institutionnelles), comme des catégories qui traversent suffisamment les stades historique auxquels nous nous intéressons pour nous aider à penser la transition vers un éventuel nouveau régime.

² Les activités de ce groupe de travail de l'association Recherche & Régulation sont présentées sur le site de l'association : http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/regulation/Groupes_de_recherche/RST

Si cette hypothèse était prise au sérieux et travaillée, on disposerait d'éléments nouveaux permettant d'interpréter le ralentissement historique des gains de productivité depuis le milieu des années 70 comme étant d'abord, peut-être, un ralentissement de la pertinence du concept lui-même et des conventions statistiques qui lui sont attachées, notamment dans les services. Cela pourrait aussi conduire à réexaminer l'opposition entre croissance intensive et croissance extensive, au bénéfice d'une notion de croissance ou de développement en qualités évaluables. Et l'on pourrait peut-être penser « l'enrichissement de la croissance en emplois » non plus comme le synonyme du ralentissement des gains de productivité, mais comme un enrichissement de la croissance en qualités diverses, ayant des incidences sur l'emploi, ce qui est profondément différent.